

Réf : ML/2004/0081

24 mai 2004

CONTINENTAL LEASE

- Diffusion des titres dans le public selon une procédure d'offre à prix ferme
- Inscription des actions de la société sur le Marché Libre le 4 juin 2004
- Ouverture des négociations le 10 juin 2004

A l'initiative du membre du marché EUROPE FINANCE ET INDUSTRIE et pour le compte de la Société, l'inscription des actions de la Société CONTINENTAL LEASE sur le marché libre s'effectuera le 4 juin 2004.

I - INFORMATIONS SUR LA SOCIETE :

Désignation de la société	:	CONTINENTAL LEASE
Siège social	:	Centre Daumesnil - 4 place Félix Eboué - 75012 Paris
Capital social avant augmentation de capital	:	2 140 000 € divisé en 535 000 actions de 4€ nominal
Jouissance des actions	:	1 ^{er} janvier 2004
Forme des actions	:	Les actions sont nominatives
Cession des actions	:	Les actions sont librement négociables
Exercice social	:	1 ^{er} janvier – 31 décembre

Objet social :

- L'achat, la vente, la location de courte et de longue durée de tous véhicules de tourisme et utilitaires d'un poids inférieur à 3,5 tonnes et de tous types de bateaux, ainsi que la prise de participation dans toute société ;
- La création, l'achat, la vente, la location soit comme preneuse, soit comme bailleuse, la mise ou la prise en gérance de tous fonds ayant en tout ou partie le même objet ;
- La participation directe ou indirecte dans toutes entreprises de toute nature, par voie de constitution de sociétés, d'apports à des sociétés constituées ou à constituer, de prises d'intérêts dans des sociétés ;
- Et d'une manière générale, toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, immobilières ou mobilières, effectuées de quelque manière que ce soit, se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus définis, à leur extension ou leur développement.

II – MODALITES DE DIFFUSION DES TITRES

Les titres diffusés dans le public sont issus d'une augmentation de capital et d'une cession de titres existants.

1) - L'AGE du 7 avril 2004 a autorisé le Conseil d'Administration à procéder à une augmentation de capital dans la limite d'un montant nominal maximum de 8 M€ avec suppression du droit préférentiel de souscription, et sous la condition suspensive de la mise sur le Marché Libre des titres de la Société.

Par ailleurs l'AGE autorise le Conseil à limiter le montant de l'augmentation de capital au montant des souscriptions sous réserve que celles-ci atteignent au moins les trois quarts au moins de l'augmentation décidée.

Dans le cadre de cette autorisation, l'émission proposée au public porte sur 127 552 actions nouvelles de 4 euros de valeur nominale représentant 19,25% du capital augmenté et 13,50% des droits de vote, et qui seront entièrement assimilables aux actions anciennes.

Dans l'hypothèse d'une réalisation à 75% de l'augmentation de capital, 95 664 actions nouvelles, représentant 15,17% du capital augmenté et 10,48% des droits de vote, seront émises.

Il est également prévu une clause d'extension dans le cadre de l'augmentation de capital ;

Le nombre d'actions nouvelles pourra être augmenté de 19 133 portant le nombre d'actions nouvelles à 146 685 soit 21,52% du capital et 10,48% des droits de vote.

L'émission des actions nouvelles ne fait pas l'objet d'une garantie de bonne fin telle que décrite dans l'article L225-145 du Code de Commerce. En conséquence, les négociations sur les actions nouvelles interviendront postérieurement à l'émission du certificat du dépositaire,

Si les trois-quarts (75%) de l'augmentation de capital n'était pas réalisée, l'opération serait annulée et les ordres seraient caducs.

Euronext met à la disposition des opérateurs sans engagement de sa part en termes de contenu ou d'exhaustivité, les informations portées à sa connaissance sur les opérations financières relatives aux valeurs négociées sur le marché libre

2) - Cession d'actions existantes :

Le nombre d'actions mises à disposition du marché en complément de l'augmentation de capital s'élèvera à 25 510 soit 3,85% du capital et 2,70% des droits de vote après augmentation de capital.

L'augmentation de capital, clause de sur-allocation comprise, est prioritaire sur la cession d'actions anciennes.

Caractéristiques de l'offre à prix ferme

Nombre d'actions nouvelles (avant clause d'extension et cession d'actions anciennes)	:	127 552 actions nouvelles
Période de souscription	:	Jusqu'au 3 juin 2004 inclus
Prix de souscription	:	19,60 euros par action

Si le nombre de titres demandés à la souscription est inférieur à 95 664 actions, l'opération sera annulée.

Dans le cadre de la clause d'extension, 19 133 actions nouvelles pourront être rajoutées au 127 552 actions nouvelles initialement proposées, soit au total 146 685 actions offertes.

Dans le cadre de la cession d'actions, 25 510 actions anciennes s'ajouteront aux actions nouvelles, soit au total 172 195 actions offertes.

Résultat de l'offre à prix ferme : un avis en date du 4 juin 2004 fera connaître le résultat de l'offre précisant notamment les pourcentages de réduction qui seront éventuellement appliqués aux ordres sous réserve de la réalisation de l'augmentation de capital et de la délivrance du certificat par le dépositaire.

Conditions spéciales appliquées aux donneurs d'ordres :

Un même donneur d'ordres (personne physique ou morale) ne peut émettre d'ordres portant sur un nombre de titres supérieur à 20% du nombre de titres offerts ; un même donneur d'ordre ne peut émettre qu'un seul ordre d'achat ; s'agissant d'un compte joint, il ne peut être émis qu'un maximum de deux ordres.

EURONEXT PARIS SA se réserve le droit de demander aux intermédiaires financiers l'état récapitulatif de leurs ordres. Ces informations devront lui être transmises immédiatement par télécopie.

EURONEXT PARIS SA se réserve également la possibilité de réduire ou d'annuler toutes demandes qui n'auraient pas été documentées ou qui lui paraîtraient excessives après en avoir informé le transmetteur d'ordre.

Garantie des ordres d'achat : il est précisé que les intermédiaires dépositaires d'ordres d'achat doivent s'assurer, à la réception des ordres, que les clients disposent bien des fonds pour être en mesure de régler les titres demandés.

Libellé et transmission des ordres

Les clients devront transmettre leur ordre d'achat au plus tard le 3 juin 2004 à 17 heures aux intermédiaires financiers. Les intermédiaires financiers transmettront les ordres d'achat dont ils sont dépositaires au(x) membre(s) de marché de leur choix.

Le 4 juin 2004, de 9 heures à 10 heures au plus tard, les membres du marché saisiront leurs ordres dans le système SHIVA en groupe de valeur 98.

Les ordres d'achat de la clientèle devront être limités au prix d'offre, soit 19,60 €. Ils seront irrévocables et leur durée de validité sera limitée au jour de l'OPF.

Règlement/Livraison : Les opérations de règlement-livraison des négociations des actions nouvelles du 4 juin 2004 seront effectuées au moyen du service livraison par accord bilatéral RELIT+(SLAB RELIT), d'une part entre ING (affilié 577, représentant EFI) et les adhérents acheteurs, d'autre part entre les adhérents et les intermédiaires collecteurs d'ordres le 9 juin 2004. L'ensemble des instructions SLAB devra être introduit dans le système au plus tard le 8 juin 2004. L'instruction aura comme date de négociation le 4 juin 2004.

Le certificat du dépositaire sera émis à l'issue du règlement/livraison.

Négociations des actions :

L'émission des actions nouvelles ne fait pas l'objet d'une garantie de bonne fin telle que décrite dans l'article L.225-145 du Code de Commerce. En conséquence, les négociations sur les actions CONTINENTAL LEASE interviendront postérieurement à l'émission du certificat du dépositaire, c'est à dire après la date de règlement/livraison.

Les premières négociations des actions sont donc prévues à partir du 10 juin 2004 sur le système NSC.

Euronext met à la disposition des opérateurs sans engagement de sa part en termes de contenu ou d'exhaustivité, les informations portées à sa connaissance sur les opérations financières relatives aux valeurs négociées sur le marché libre

III - OBSERVATIONS TECHNIQUES

Désignation de la Société au marché libre	:	CONTINENTAL LEASE
Membre du marché en charge du dossier	:	EUROPE FINANCE ET INDUSTRIE
Service des titres	:	Euro Emetteurs Finance
Cotation	:	Dès leur transfert sur le système NSC les actions seront négociées sur le groupe de valeurs 10
Code ISIN	:	FR0010087221
Mnémonique	:	MLCOL
Classification sectorielle FTSE	:	596 – Transport routier

NOTA - Le prospectus simplifié a reçu le visa N° 04-472 en date du 24 mai 2004 de l'Autorité des Marchés financiers (AMF) avec l'avertissement suivant :

« L'Autorité des marchés financiers attire l'attention du public sur les éléments suivants :

- *Dans l'approche de valorisation reposant sur le ratio Capitalisation/Chiffre d'affaires, les données 2004 et 2005 étayant une valorisation de 10,25 M€. Sur la base des données 2003, la même méthode aurait abouti à une valorisation de 7 M€. L'année 2003 n'a pas été retenue car elle a été jugée non significative.*
- *Les comptes consolidés enregistrent une perte nette de 117 000 € au 31 décembre 2003 et de 334 000 € au 31 décembre 2002; la société n'a pas distribué de dividendes au titre de l'exercice clos en décembre 2003.*
- *L'augmentation de capital pourra être limitée au montant des souscriptions recueillies à condition que celui-ci atteigne les trois-quarts au moins de l'émission décidée;*
- *L'augmentation de capital projetée ne fait pas l'objet d'une garantie de bonne fin de la part d'un établissement bancaire ou des actionnaires actuels. En conséquence, les négociations sur les actions nouvelles interviendront postérieurement à l'émission du certificat du dépositaire, soit dès que celui-ci dispose effectivement des fonds. En outre, si les ¾ de l'augmentation de capital d'un montant de 2.500.000 euros n'était pas réalisée, l'opération serait annulée et les ordres seraient caducs.*

Les titres faisant l'objet de la présente opération ne seront pas admis aux négociations sur un marché réglementé et ne bénéficieront donc pas des garanties correspondantes.»

La notice légale d'Admission devrait être publiée au BALO du 27 mai 2004.

24 May 2004

CONTINENTAL LEASE

- Listing of the company shares on the Marché Libre
- Fixed-Price Offer on 4 June 2004
- Beginning of the trading as from 10 June 2004

Initiated by EUROPE FINANCE ET INDUSTRIE and for CONTINENTAL LEASE, the first trading of CONTINENTAL LEASE shares on the Euronext Paris Marché Libre will be on 4 June May 2004.

I – INFORMATION ABOUT CONTINENTAL LEASE

Head office	:	Centre Daumesnil – 4 place Félix Eboué – 75012 Paris
Equity before capital increase	:	2 140 0000 € divided in 535 000 shares, with a nominal value of 4 € per share
Participating form	:	1 st January 2004
Shares form	:	shares are registered form
Cession of shares	:	The shares are freely negotiable
Financial year	:	from the 1 st of January to the 31 of December

II – TERMS AND CONDITIONS OF THE OFFER

The shares offered in this public offering come from an increase of capital mainly and from the selling of existing shares.

1) - the board of directors, in accordance with the extraordinary general meeting of 7 April 2004, has decided an increase of capital by issuing 127 552 new shares representing 19,25% of equity and 13,5% of voting rights after the capital increase and without preferred subscription rights.

Euronext met à la disposition des opérateurs sans engagement de sa part en termes de contenu ou d'exhaustivité, les informations portées à sa connaissance sur les opérations financières relatives aux valeurs négociées sur le marché libre

If the subscriptions do not absorb totally the increase of capital, the Board of director will can limit this issue to the amount of the subscriptions collected, with the condition of a minimum of 75% of the capital increase. If the 75% of the capital increase is not realized, the FPO and the orders will be cancelled.

An extension clause will permit to increase by 19 133 new shares more, leading to a total of 146 685 shares offered.

The subscription of shares is not guaranteed by the listing advisor. Consequently, trading will take place after the settlement-delivery day and after the issue of the certificate by the depositary.

2) - Selling of existing shares : 25 510 existing shares could be offered, but the increase of capital and the extension clause will have priority.

Schedule:

Closing of the offer:	3 June 2004
Fixed-Price Offer:	4 June 2004
Publication of result:	4 June 2004
Settlement-delivery of new shares:	9 June 2004
Beginning of trading on the Marche Libre*:	10 June 2004

* condition : delivery of the certificate from the depositary.

Conditions to Fixed-Price Offer:

Fixed-Price	:	19,60 euros
Number of shares (before extension clause and existing shares selling)	:	127 552 new shares
Subscription period	:	up to 3 June 2004 by 5:00 pm

If less than 95 664 shares are asked, then the bid will be cancelled.

With the extension clause, 19 133 new shares could be added to the 127 552 shares initially offered.

Result of the Fixed-Price Offer : The result will be published in a Notice on 4 June 2004 giving details, in particular the percentages of reduction that may have been applied to orders, subject to the realisation of capital increase and delivery of the certificate by the depositary.

Special conditions applicable to the order-givers :

No order-giver (natural persons or entities) may place order for over 20% of the total number of shares offered. No more than one order may be placed per order-giver and individual orders may not be broken down and shared among several intermediaries. No more than two orders may be placed from joint accounts.

EURONEXT PARIS SA reserves the right to ask intermediaries to produce lists of the orders they have received. This information shall be faxed to EURONEXT PARIS SA immediately by fax.

EURONEXT PARIS SA also reserves the right, after having informed the intermediary that transmitted the order, to reduce or cancel any undocumented order or any order that it believes is excessive.

Upon receipt of orders, intermediaries must ensure that the order giver has enough credit in his/her account (cash) or the equivalent in euros money market instruments to pay for the shares requested

Transmission of orders :

Clients should send their purchase orders by 17:00 on 3 June 2004 to their intermediaries. Intermediaries shall transmit the orders placed with them to the market member(s) of their choice.

On 4 June 2004, before 10:00 a.m, market members will integrate orders in the SHIVA system in the trading category 98.

Purchase orders should be limited at the offered price i.e. 19,60 euros, They will be irrevocable and they will be valid on the 4 June 2004 only.

Settlement/delivery of shares acquired under the Fixed-Price Offer :

Settlement/delivery of 4 June 2004 trades will be through the delivery service of bilateral agreement RELIT+ (SLAB RELIT), between ING (affiliated 577, representing EFI Securities) and purchasing members, and between members and intermediaries accepting orders, on 9 June 2004. All SLAB RELIT+ instructions should be entered in the system on 8 June 2004. The trading date shown on instructions will be the 4 June 2004. The depositary certificate will be issued at the end of the settlement/delivery operation.

Trading :

The issue of new shares is not guaranteed by the listing advisor. Consequently, trading on the CONTINENTAL LEASE shares will be possible after the delivery of the certificate by the depositary, i.e.after the date of settlement-delivery fixed on 9 June 2004. Trading will begin on 10 June 2004.

Euronext met à la disposition des opérateurs sans engagement de sa part en termes de contenu ou d'exhaustivité, les informations portées à sa connaissance sur les opérations financières relatives aux valeurs négociées sur le marché libre

II – TECHNICAL OBSERVATIONS AND OTHER COMMENTS

<u>Company name</u>	:	CONTINENTAL LEASE
<u>Market members</u>	:	EUROPE FINANCE ET INDUSTRIE
<u>Securities and financial services</u>	:	Euro Emetteur Finance
<u>Listing</u>	:	CONTINENTAL LEASE shares will be traded on the NSC, trading category 10.
<u>ISIN code</u>	:	FR0010087221
<u>Mnemonic</u>	:	MLCOL
<u>FTSE Sector</u>	:	596 - Transport

The simplified prospectus has been registered by the “Autorité des Marchés Financiers” under the number N° 04-472 dated on 24 May 2004 with a foreword (see French version).

The admission BALO notice should be released on 27 May 2004.
